

Compte-rendu du café-quartier ZONE 1 Chemin Vert

20 janvier 2018

Présents : 16 riverains ainsi que des élus : Anne Le Couriaud, 1^{ère} Adjointe, Sophie Briand, Nelly Guingo (1h), Erwan Dugor, Patrick Le Mesle, André Le Traon, Catherine Joubaud, Sandrine Leray, Jean-Paul Vuichard (1h), Laurence Tournon, Marie-Anne Tournoux, Nicolas Pailla.

Ces nouveaux cafés-quartiers ont pour vocation d'exposer les projets portés par la municipalité, afin d'échanger avec les habitants sur ces thèmes, recueillir leur avis, voire leurs propositions.

En s'appuyant sur les panneaux réalisés pour la cérémonie des vœux, les élus en charge des projets effectuent une présentation rapide (20mn).

Q : maison de santé : les démarches pour la création d'une maison de santé n'ont pas abouti. Les patients (du Dr Duteil) doivent aller se soigner ailleurs. Il est impossible d'attendre pour les soins.

ALC : le dossier est suivi par la municipalité qui a rencontré à plusieurs reprises les professionnels de santé et qui est assistée par un cabinet d'étude. On ne peut pas attendre l'unanimité des réponses des professionnels pour avancer, en effet. Le stationnement pose problème, doit-on envisager la maison de santé dans le centre-bourg ou dans la future ZAC ?

La désertification médicale existe dans toutes les communes. Les 2 médecins qui devaient remplacer le Dr Duteil ne se sont pas entendus avec lui. On ne peut pas s'engager sur un projet sans professionnel de santé autour de la table. La municipalité va accompagner le projet au mieux, une étude est en cours.

Q : Sur la ZAC de la Touche, cela créera des problèmes de circulation. Il vaut mieux regrouper dans le centre-bourg pour que les gens n'aient pas à prendre leur voiture.

Q : Quid du surplus de transport engendré par la chaufferie bois ? Les routes ne sont pas forcément adaptées, et il y a beaucoup de rejets polluants à cause des transports.

JPV : le transport destiné à la chaufferie bois représente 1 camion de 9 tonnes/semaine. La pollution induite est faible par rapport aux parents qui emmènent leur enfant à l'école (1 voiture = 1 enfant). Quand la chaufferie fonctionne de manière optimale, elle pollue très peu, avec très peu de rejets/cendres (beaucoup de progrès depuis 20 ans). C'est une chaudière bois avec secours gaz. Les cendres sont évacuées via l'épandage ; les rejets représentent environ l'équivalent d'une brouette/semaine. Les cendres non épandables = 1 boîte de conserve/semaine. Le coût total est de 450 000€, dont 180 000€ d'aides certaines + une dotation territoriale d'environ 30% + DSIL (?).

ALC : il s'agit d'un investissement dont le financement extérieur (subventions) est supérieur à l'auto-financement. Des chaudières sont à remplacer et l'accompagnement de l'Etat est déterminant sur ce type de projet. Il sera réalisé sur ce mandat.

D'autre part, le plan de déplacements doux (sécurisés - à pied et à vélo), destiné aux collégiens, a pour visée d'éviter la multiplication des voitures en circulation.

Q : le collège sera à la charge de qui ?

PLM : la voirie est portée par la ZAC (sauf la gare d'échanges bus et le parking minute) à hauteur de 100 000 €. Le STAR n'intervient pas au collège, qui est destiné aux enfants de Laillé et de Bourg-des-Comptes, donc il sera desservi par des lignes scolaires spécifiques. D'où l'incitation aux déplacements doux pour les élèves de la commune.

Q : Certains chemins sont souvent dans un état déplorable, très boueux.

PLM : l'entretien pose un problème. Une étude est en cours pour hiérarchiser les grands axes et les traiter en priorité. Certains chemins ne sont pas assez connus, une signalétique est nécessaire.

ALC : ne pas hésiter à prévenir la mairie si des chemins sont trop boueux.

Q : impasse du Pâtis du Fresche, beaucoup de camions passent et ce n'est pas réparé.

CJ : c'est typiquement le rôle des référents de quartiers, il faut faire remonter l'information

Q : si les travaux de voirie (effectués par Rennes Métropole) sont mal exécutés, le taux d'usure est bien plus rapide. Peut-on se retourner contre RM ? Rue Aristide Briand, le dos d'âne date de moins d'un an et est déjà déformé.

PLM : la ZAC du Chemin Vert a déjà été rétrocédée par Nexity. Il faut signaler le problème sur le guichet numérique de RM, avec un courriel en mairie afin que l'on ait une trace immédiate. Rue A. Briand, les bus ne passent plus donc la circulation a nettement diminué. Le problème récurrent reste la vitesse.

Q : une possibilité serait de faire un rond-point sur la placette (avec éventuellement des plots), pour limiter la vitesse.

ALC et PLM : c'est une solution qui avait été envisagée par C. Perreul mais il y avait un problème technique (peut-être dû au passage des bus à l'époque) => ce point sera revu avec lui.

Q : rues du Champ Moulin et du Clos de la Porte, les personnes âgées marchent au milieu de la rue et pas sur les trottoirs en très mauvais état. Idem pour Rue de Bretagne.

ALC : les travaux seront faits en 2018.

PLM : c'est de la compétence de RM, ils ont pris un peu de retard. Les réseaux seront faits d'abord, puis la voirie.

SL : il y a aussi beaucoup de travail de voirie en campagne, qui prend du temps.

Q : 2 personnes âgées sont tombées dans le fossé chemin du Pommier, derrière Domitys. Il faudrait aussi empêcher les voitures de venir faire demi-tour dans ce chemin ; et beaucoup de gens jettent des déchets dans le fossé. Une suggestion : positionner une pierre à l'entrée du chemin pour éviter le stationnement ou la circulation et ajouter une poubelle.

Q : rue A. Briand, les boîtes aux lettres sont positionnées dans l'herbe, en cette saison il y a beaucoup de boue. Il serait bien d'avoir un remblai ou du tout-venant pour permettre une circulation à pied sec.

PLM : nous transmettrons à C. Perreul pour qu'il voie le problème.

Q : qu'en est-il de la salle de sports ?

ALC : le collège nécessite une salle de sport quasi-dédiée + des équipements extérieurs pour environ 40%. Le schéma directeur prendra en compte ces données.

La salle de sports doit être revue sur plusieurs points : sols détériorés, problèmes d'acoustique, d'isolation, pas de local de rangement, pas de chauffage. Un bureau d'études va faire des propositions.

Plusieurs projets sont envisagés (cf Laillus pour plus de détails – article sur le schéma directeur des équipements sportifs).

Q : 3 lampadaires ne fonctionnent plus rue A. Briand. Problème d'élagage car les arbres sont trop proche de la voirie ?

Q : le restaurant scolaire permettra-t-il le repas des anciens ?

SB : non, il y a trop de contraintes, le restaurant est dédié uniquement aux élèves. Le repas des anciens aura lieu à l'Archipel, plus adapté et plus agréable

Q : il faudrait mettre en ligne sur le site internet les infos sur le développement numérique (déploiement de la fibre).

CJ : ce sera fait dès que nous aurons les infos. Rappel : le site internet comprend une page dédiée aux cafés-quartiers, on peut y mettre les noms, voire photos des référents de quartier. La proposition avait été faite lors de la première tournée de cafés-quartiers, mais il n'y avait eu que 4 réponses positives. On peut relancer l'idée avec un formulaire pour contacter les référents (proposition de Jérôme Lavigne, référent zone 1).